

De la nécessité de poursuivre des réformes

«Les rapports de la Banque centrale du Luxembourg et de l'OCDE confirment la nécessité de poursuivre la voie des réformes», indique la FÉDIL dans un communiqué publié hier à l'issue de la réunion de son conseil d'administration du 7 juillet.

L'association professionnelle luxembourgeoise représentative des secteurs de l'industrie, de la construction et des services aux entreprises partage l'avis de la BCL qui estime que, entre 2005 et 2008, les coûts salariaux unitaires augmenteront de 6,9 % avec la modulation de l'indexation. Une vision qui ne réjouit guère les entrepreneurs luxembourgeois d'autant que, toujours selon la BCL, «la détérioration de la compétitivité des entreprises devrait continuer jusqu'à fin 2008».

La modulation de l'indexation des salaires ne devrait en rien «inverser la tendance» et les coûts unitaires continueront à augmenter plus vite au Luxem-

bourg que chez ses partenaires», pense la FÉDIL, qui se rallie à l'analyse globale que l'OCDE fait de l'économie luxembourgeoise (voir *La Voix* des 6 et 8 juillet).

Les administrateurs de la FÉDIL se sont encore penchés sur l'introduction d'un statut unique pour les salariés du secteur privé. L'organisation considère que sa mise en œuvre «devra nécessairement englober une réflexion approfondie au sujet des moyens adéquats mis à disposition des entreprises pour la réduction de l'absentéisme, de son impact sur le coût des heures supplémentaires, sur les négociations collectives, sur le dialogue social, sur la représentativité syndicale et sur les régimes complémentaires de pension».

Par ailleurs, la FÉDIL a décidé d'accueillir en son sein quatre sociétés (Alltec solution provider S.A., Architext S.A., L.C.I. s.à r.l. et P & T Consulting S.A.) représentant un effectif de 92 personnes.